Agence YVELINES
1, rue Hippolyte Mège-Mouriès
78120 RAMBOUILLET
Tél. 01 34 57 17 17
Fax. 01 34 57 17 19
yvelines@ttge.fr
RESPONSABLE : EDOUARD NOEL
INSCRIPTION A L'ORDRE SOUS LE N°05993

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
et interdépartementale
de l'Équipement
et de l'Aménagement
ÎLE-DE-FRANCE
DiRIF

CLIENT
Direction Interdépartementale
des Routes Ile de France
35 rue de Noailles
78000 VERSAILLES

Affaire n° R25100

Département des Yvelines (78)

Commune de MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
RN12 / BDG-VG-VD-BAU

PLAN DES RÉSEAUX

Planche 1/2

Echelle : 1/200

BOIS-D'ARCY
la Chapelle Saint-Jean
la Tremblaye
le Pas du Lac
les Saules
N12

R25100-RN12-Bretelle 8b-Ind A.dwg

INDICE	DATE	MODIFICATIONS	DESSINE PAR	VERIFIE PAR
A	05/09/2025	Relevés et détection effectués du 7 au 10 juillet 2025	NDe	JPTs

OBSERVATIONS & NOTAS

Système de coordonnées planimétriques RGF-93, Zone 8 (CC 49), rattaché par GNSS.
Système altimétrique rattaché au Nivellement Général de la France (altitudes normales, I.G.N. 1969), rattaché au repère K.A.K3 - 152.

Relevés effectués du 7 au 10 juillet 2025.

Positionnement et profondeur des réseaux à confirmer par sondage.

La précision des données numériques dépend de l'échelle graphique pour laquelle le plan a été établi. Ces précisions respectent les décrets réglementant notre profession et sont conformes aux tolérances dictées par l'Ordre des Géomètres Experts.

Référence fichier : R25100-RN12-Bretelle 8b-Ind A.dwg
Relevés et détections effectués du 7 au 10 juillet 2025

Schéma des planches

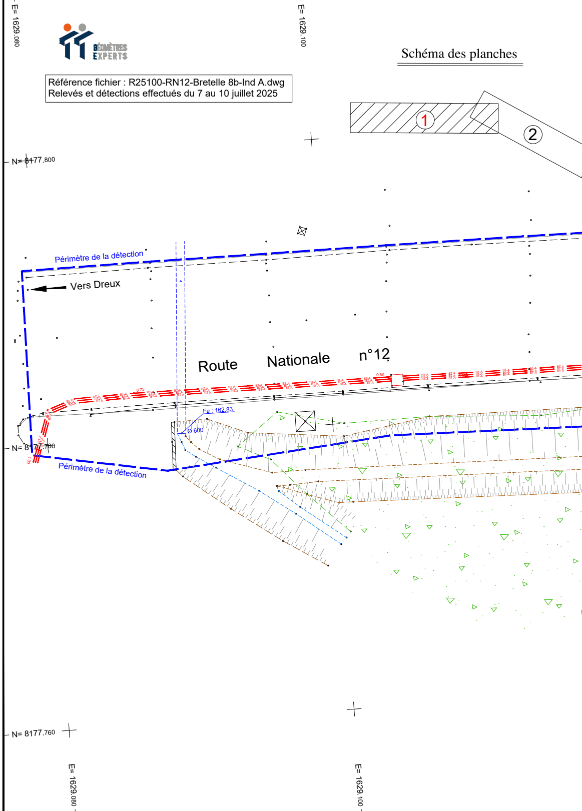
E= 1629.080
E= 1629.100
N= 8177.800
N= 8177.780
N= 8177.760
①
②
Périmètre de la détection
Vers Dreux
Route Nationale n°12
Fe : 162.83
Ø 600
Périmètre de la détection

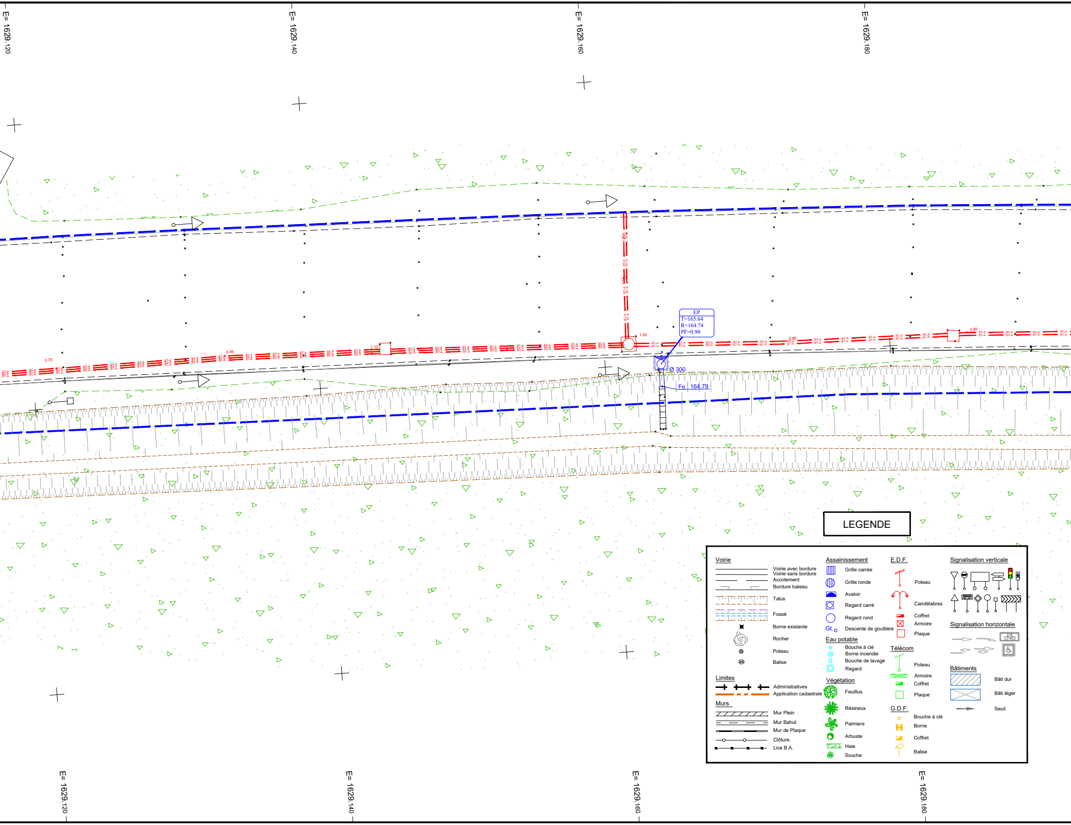
E= 1629.120
E= 1629.140
E= 1629.160
E= 1629.180
BT-A
0.70
0.85
1.10
1.00
1.05
0.86
0.80
EP
T=165.64
R=164.74
PF=0.90
Ø 300
Fe : 164.79
LEGENDE
Voirie
Voirie avec bordure
Voirie sans bordure
Accotement
Bordure bateau
Talus
Fossé
Borne existante
Rocher
Poteau
Balise
Limites
Administratives
Application cadastrale
Murs
Mur Plein
Mur Bahut
Mur de Plaque
Clôture
Lice B.A.
Assainissement
Grille carrée
Grille ronde
Avaloir
Regard carré
Regard rond
Gt.
Descente de gouttière
Eau potable
Bouche à clé
Borne incendie
Bouche de lavage
Regard
Végétation
Feuillus
Résineux
Palmiers
Arbuste
Haie
Souche
E.D.F.
Poteau
Candélabres
Coffret
Armoire
Plaque
Télécom
Poteau
Armoire
Coffret
Plaque
G.D.F.
Bouche à clé
Borne
Coffret
Balise
Signalisation verticale
Signalisation horizontale
Bâtiments
Bâti dur
Bâti léger
Seuil
E= 1629.120
E= 1629.140
E= 1629.160
E= 1629.180

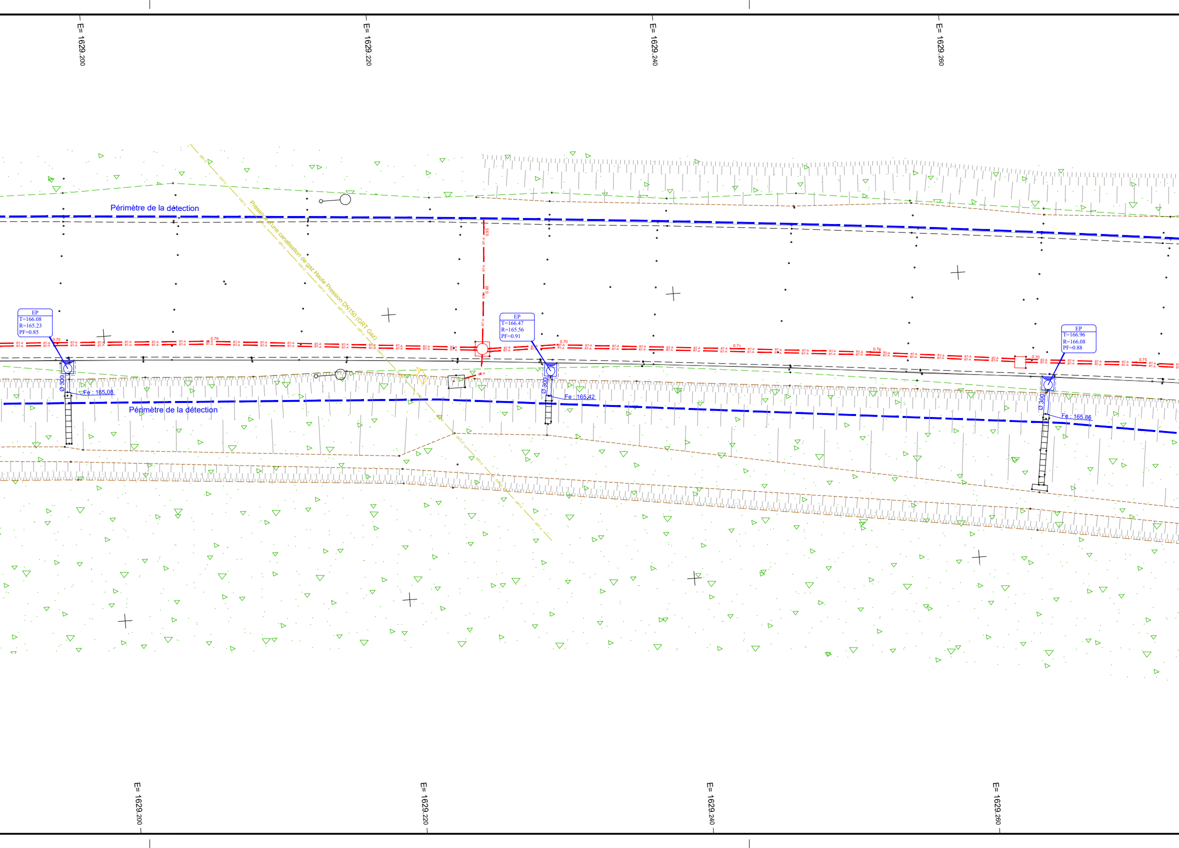
E= 1629.200
E= 1629.220
E= 1629.240
E= 1629.260
Périmètre de la détection
Présence d'une canalisation de gaz Haute Pression DN150 (GRT Gaz)
GRT-C
EP
T=166.08
R=165.23
PF=0.85
0.75
BT-A
0.79
Ø 300
Fe : 165.08
Périmètre de la détection
0.95
0.95
EP
T=166.47
R=165.56
PF=0.91
0.70
Ø 300
Fe : 165.42
0.71
0.78
0.70
EP
T=166.96
R=166.08
PF=0.88
Ø 300
Fe : 165.86
0.75
E= 1629.200
E= 1629.220
E= 1629.240
E= 1629.260

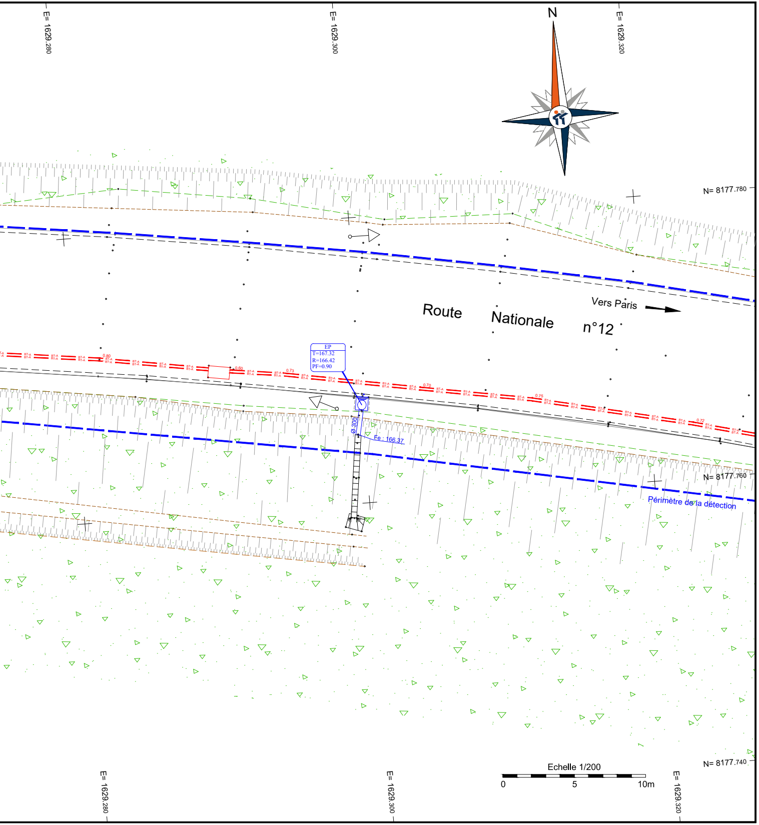
N
E= 1629.280
E= 1629.300
E= 1629.320
N= 8177.780
N= 8177.760
N= 8177.740
Route Nationale n°12
Vers Paris
EP
T=167.32
R=166.42
PF=0.90
Ø 300
Fe : 166.37
BT-A
0.80
0.60
0.73
0.70
0.75
0.72
Périmètre de la détection
Echelle 1/200
0
5
10m

Légende des réseaux

Réseaux			
Type de réseaux	Classe A	Classe B	Classe C
Réseau Basse Tension	—— BT-A ——	╳	╳
Réseau Gaz (GRT Gaz)	╳	╳	—— GRT-C ——
Réseau Eaux Pluviales	— — — — —	╳	╳

NOTA:

1- Selon l'arrêté du 15 février 2012, l'article 1er définit les classes de précisions cartographiques des ouvrages en services :
- Classe A : incertitude maximale du réseau doit être inférieure à 40 cm pour des réseaux rigide et 50 cm pour des réseaux flexible.
- Classe B : si l'incertitude maximale est supérieure à celle de la Classe A et inférieure à 1,5 m.
- Classe C : si l'incertitude de la position du réseau est supérieure à 1,5 m.

2- Les sondages ont été réalisés de manière non-intrusive par détection et par géo-radar. Aucun sondage intrusif (tranchée, sondage mécanique) n'a été réalisé.

3- Le plan des réseaux est non exhaustif, des réseaux non détectables peuvent être présent

4- Les réseaux détectés ou relevés ont été classés selon les modalités au paragraphe 1-.

5- Si aucune précision sur la classe, le réseau est automatiquement classé C

6- Le plan et le rapport de détection sont indissociables pour appréhender complètement la détection réalisée